

Compte rendu de la séance du samedi 23 janvier 2021

Présents : Laurent GAUBIAC, Christian ROCHETTE, Cédric SCHMITTER, Valérie ATTOUI, Philippe BOSSU, Patrick BOYER, Didier CAZALIS, Bernard SOUYRIS, Géraldine CHASSAING

Représentés : Corine LESTEVEN par Christian ROCHETTE, Olivier HEYER par Laurent GAUBIAC

Excusés :

Absents :

Secrétaire de Séance: Cédric SCHMITTER

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2020.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2020, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance du 17 novembre 2020. (Après correction de la date du procès verbal du 14 octobre 2020).

2- DECISION POUR ESTER EN JUSTICE.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que dans le cadre de la procédure d'expropriation des Consorts PHILIP et dans l'intérêt de la commune, il est nécessaire de représenter la commune par un avocat.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner au Maire le pouvoir de prendre toutes décisions afférentes à cette affaire.

3- DELIBERATION VOTE DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION ET DE TRANSFERT DES CHARGES (CLETC)

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation et de Transfert de Charges (CLETC) en date du 13 janvier 2021

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité, d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation et de Transfert de Charges tel qu'annexé en date du 13/01/2021.

4- PROJET POSE D'UNE ANTENNE RELAIS RESEAU ORANGE.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal, un projet de pose d'une antenne relais réseau ORANGE sur la commune du côté de la Carrière de Pied Bouquet. Le conseil municipal donne à Monsieur le Maire l'autorisation de faire les démarches nécessaires pour le lancement de l'étude.

5 - INFORMATIONS DU MAIRE.

1) En fonction de l'actualité COVID, les horaires du secrétariat sont susceptibles d'être modifiés de façon hebdomadaires.

2) Réfection du chemin de Vère

Une demande sera faite à l'entreprise SGTP pour un essai d'un nouveau gravier, lié et compacté. Cet essai portera sur une courte distance. Si les résultats sont probants un calendrier des travaux sera établi.

Séance levée à 11h40

